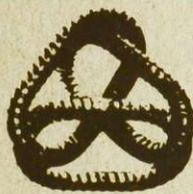


dossier CSN

décembre 1981



CSN

Produit par le service de l'information de la CSN

**Perspectives et plan d'action
adoptés par le conseil fédéral
élargi sur la crise
le 12 décembre 1981**

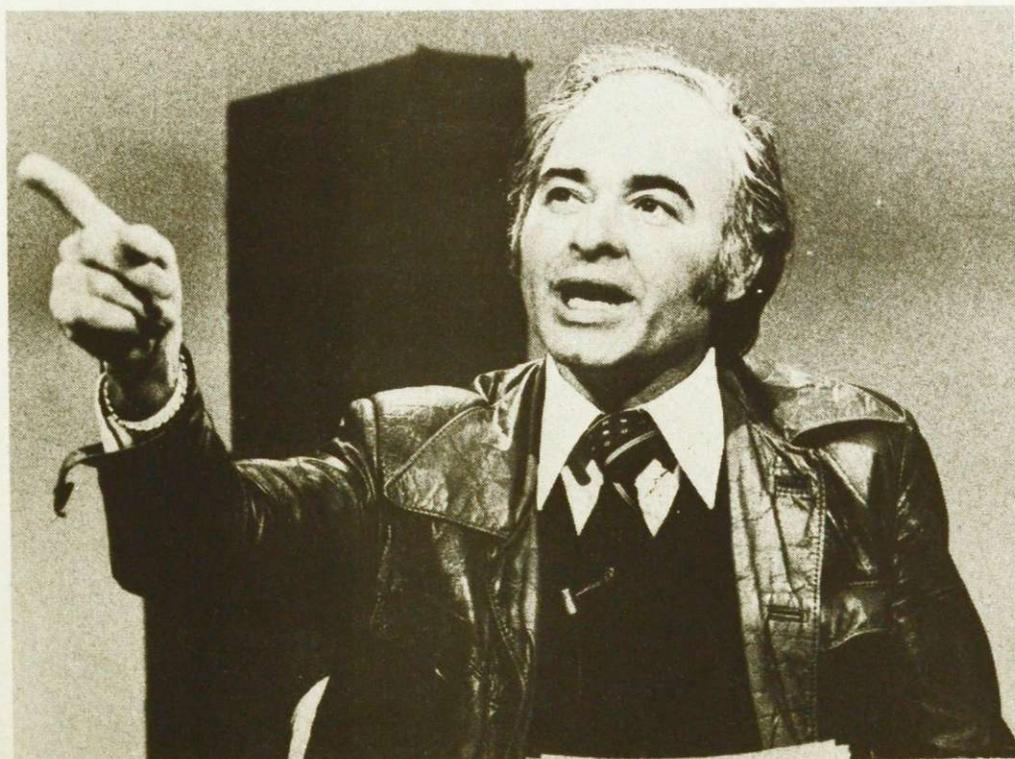


“Nous devons réagir. Nous devons entreprendre les actions syndicales qui s’imposent. Nous devons établir les conditions nécessaires pour que réussisse une alternative politique élaborée à partir de notre propre condition syndicale et sociale.

Si nous savons apporter un grand soin à décrire et comprendre la crise, si nous savons faire partager nos analyses aux travailleurs et travailleuses dans nos syndicats, si nous nous assurons de développer la plus grande unité syndicale et populaire, alors nous tous serons en mesure d’avancer le point de vue des classes populaires et d’infléchir les politiques gouvernementales en fonction de nos intérêts. Nous avons tous l’obligation d’amorcer ce projet syndical et populaire!

Les exécutifs de syndicats seront appelés à se réunir régionalement à compter de la mi-janvier; il faudra faire en sorte que la question soit débattue dans nos syndicats pour qu’un prochain conseil confédéral puisse prendre en compte la situation économique. Nos revendications, nos analyses et nos propositions doivent pénétrer dans tous les milieux”.

— Norbert Rodrigue



Où nous mène le cours des choses si nous ne mettons rien en oeuvre pour chercher à l'infléchir?

- 1- risques graves de récession créée de toutes pièces avec accentuation du chômage.**
- 2- accentuation des inégalités par l'effet de l'inflation qui touche davantage tous ceux, de plus en plus nombreux, qui vivent de prestations sociales.**
- 3- diminution des revenus de l'État et tensions plus fortes sur tous les programmes sociaux et les services à la population.**
- 4- tension pour relâcher toutes les législations relatives à la protection de la santé et de l'environnement, à la lutte aux inégalités: femmes, handicapés, etc.**

Nous avons donc la responsabilité avec toutes les forces vives au Québec, avec tous ceux qui refusent le cours des choses, de tout mettre en oeuvre pour forcer les gouvernements actuels à aller aux limites du possible pour faire en sorte que ce ne soient pas les plus démunis qui paient le prix de la restructuration du capital et pour que soit assuré le droit au travail.

C'est le mouvement le plus large possible qu'il faut réunir. Si actuellement les syndiqués arrachent leurs conditions de travail dans un contexte difficile, leur situation n'est pas la pire. Tous les non-syndiqués, les chômeurs, ceux qui vivent chichement de prestations sociales ou encore les syndiqués des secteurs les plus touchés par la crise sont dans une situation plus grave encore. C'est tous ensemble qu'il faut faire échec aux effets de la crise et indiquer des voies de sorties non capitalistes de la crise.

NOS OBJECTIFS:

La CSN en 1971 s'est prononcée

"en faveur du socialisme en tant que système réalisant la démocratie économique, politique, industrielle, culturelle et sociale, dans l'intérêt des travailleurs tout en décrétant la poursuite d'une étude dans tout le mouvement visant à définir le contenu d'un socialisme québécois et les étapes de sa réalisation (oct. 1971)".

C'était à la suite d'une réflexion dans tout le mouvement sur un document de travail qui s'intitulait "Ne comptons que sur nos propres moyens". Mais cette recherche avait été amorcée au Bureau confédéral en 1971 à la suite d'une résolution proposée par la Fédération de la métallurgie aux prises avec un chômage important.

Elle nous a menés, pour la première fois à questionner fondamentalement le système économique, social et politique.

Depuis, nous avons essayé d'articuler des revendications à court terme et à plus long terme. Nous avons formulé des politiques de négociation et d'action, fait des luttes nombreuses pour assurer nos droits, sans cesser de défendre ceux qui sont sans voix dans la société actuelle: chômeurs, retraités, assistés sociaux; et sans nous substituer à leurs organisations démocratiques.

On pourrait résumer ainsi les principes fondamentaux qui nous ont guidés:

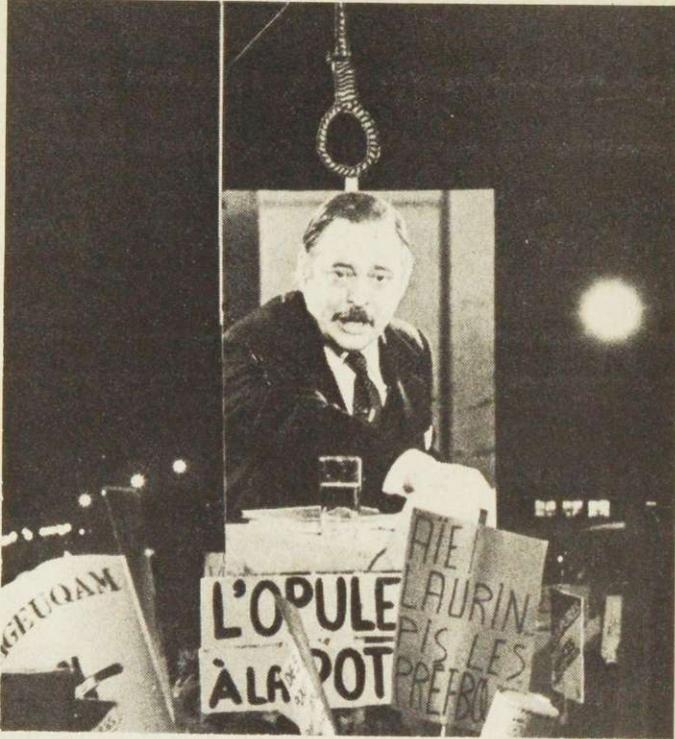
- l'égalité des situations économiques à la mesure de la croissance possible et voulue;
- la protection des hommes et des femmes au travail;
- la protection de l'environnement naturel;
- l'accès pour tous aux moyens de l'épanouissement individuel et collectif;
- la "diffusion" du pouvoir: décentralisation et auto-gestion ou recherche du contrôle des travailleurs comme producteurs, consommateurs, usagers autant que citoyens.



Rappelons nos objectifs, identifions les contraintes auxquelles nous faisons face pour mettre de l'avant un programme de revendication et des moyens pour l'obtenir.

Ils sont l'exact contrepied des stratégies de maintien des taux de profit qui en 1971 comme maintenant sont responsables du haut taux de chômage et de l'inflation.

Formulés pour répondre aux effets de la crise actuelle, ils supposeraient que soient:



- relevés substantiellement et rapidement les bas salaires et les prestations sociales à ceux qui en vivent et qui sont les plus durement touchés par l'inflation;
- favorisée la syndicalisation de l'ensemble des travailleurs;
- assurés des services publics adéquats à tous en assurant une attention et des moyens spéciaux aux plus démunis; en particulier élargir l'éventail des services collectifs pour répondre aux besoins;
- empêchées les fermetures d'entreprises par la nationalisation et la planification et que des obligations de remplacement des employés soient faites aux entreprises;
- changés substantiellement et appliqués rigoureusement les lois et règlements relatifs à la protection de la santé des travailleurs et de l'environnement naturel;
- assurée une prise réelle des usagers sur l'organisation des services publics;
- assuré le pouvoir des travailleurs sur leur travail dans l'entreprise;
- assurée l'absence de discrimination (femmes, personnes âgées, handicapées, etc...)

La réalisation de ces mesures ne serait encore qu'une étape dans la recherche d'une société conforme à nos principes fondamentaux.

Les contraintes actuelles

L'expérience vécue par plusieurs sociétés en transformation, de même que l'analyse des réactions qu'ont en-

gendrées nos luttes syndicales nous apprennent que les classes possédantes réagissent avec force lorsque des mesures semblables sont appliquées.

Le pouvoir dans les démocraties occidentales n'est pas seulement "politique". Il exige comme condition d'exercice de s'étendre également à "l'économique". Toute mesure visant la transformation doit pouvoir assujettir le pouvoir économique aux objectifs politiques.

Les travailleurs et travailleuses, les classes populaires au Québec sont en situation plus fragile encore puisque les pouvoirs politiques, administratifs et fiscaux se divisent en deux paliers de gouvernements mis en concurrence par les entreprises. Lorsque celles-ci trouvent les contraintes trop fortes dans la province, les entreprises peuvent se déplacer ailleurs au Canada en conservant l'accès à notre marché.

Une plus grande maîtrise sur les pouvoirs et institutions, sur le marché, sur le développement, sur les liens économiques est nécessaire pour permettre au Québec tout écart significatif des conditions qui prévalent dans les autres provinces.

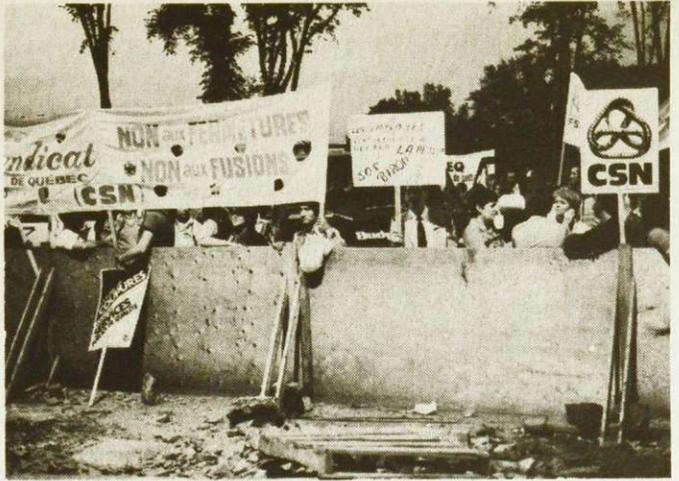
Vouloir agir en ignorant ces contraintes c'est prendre le risque sinon davantage d'accentuer la baisse du taux de profits et son effet sur les fermetures, la diminution des investissements, la fuite des capitaux, la hausse des prix et conséquemment provoquer l'aggravation des difficultés actuelles: chômage, diminution des services publics, inflation, ignorer ces conditions objectives c'est donc atteindre le contraire des objectifs recherchés.



L'expérience vécue ici et ailleurs pose les limites et donne des indications sur les rapports entre ce qui peut être fait dans le champ de la distribution de la richesse et le pouvoir laissé au capital de fixer les prix et fixer les épargnes.

En somme, pour atteindre nos objectifs, il ne suffit pas d'infléchir par la pression populaire les choix du gouvernement, il faut simultanément l'obliger à se donner les moyens pour faire échec à la récupération capitaliste.

Parmi ces moyens nécessaires nous identifions:



- enfin, le pouvoir ouvrier à l'intérieur des entreprises doit dès maintenant pouvoir s'affirmer afin de provoquer les transformations et afin de contrer les volontés capitalistes de sabotage ou de sabotage.

Nous ne pouvons dans l'immédiat provoquer tous ces changements. Mais nos revendications doivent être marquées par la recherche des conditions réelles d'obtention de nos revendications.

NOTRE PROGRAMME

- Des revendications
- Des politiques
- Des moyens d'action

Dans la conjoncture actuelle, compte tenu des contraintes dans lesquelles nous vivons, comment en tant que centrale syndicale pouvons-nous agir et forcer le gouvernement à s'engager dans des actions à court et moyen terme qui nous permettent comme travailleurs et comme peuple une plus grande prise sur notre avenir?

Nous devons mettre de l'avant un programme de revendications, le confronter et le partager avec les autres centrales et syndicats, avec les groupes populaires représentatifs. Nous devons réunir le plus large appui populaire pour forcer le gouvernement à s'engager dans des mesures d'urgence.

Les revendications proposées sont des priorités et s'adressent là où est le pouvoir, soit au gouvernement provincial, soit au gouvernement fédéral.

- l'utilisation de la fiscalité pour hausser les revenus et hausser les prestations sociales.
- le contrôle des prix, au moins pour les biens et services de consommation de masse
- la production et la distribution publique d'un certain nombre de ces biens et services
- la nationalisation des banques et institutions financières
- l'établissement d'un plan de développement axé sur le plein emploi mais non nécessairement sur la croissance maximale et qui assure
 - le développement régional
 - l'égalisation des conditions
 - le développement du pouvoir des travailleurs impliquant une modulation de la fiscalité et le contrôle des nouveaux investissements en particulier de l'utilisation de l'épargne des travailleurs aux fins d'un développement qu'ils ont contribué à définir.
- le contrôle de la mobilité du capital par
 - l'information préalable
 - les conditions imposées au retrait du capital
 - la création d'une caisse de stabilisation de l'emploi
 - les empêchements de licenciements sans remplacement
 - l'intervention publique dans la restructuration des entreprises en faillite
 - les restrictions à l'implantation des firmes multinationales

Éléments pour un programme d'urgence

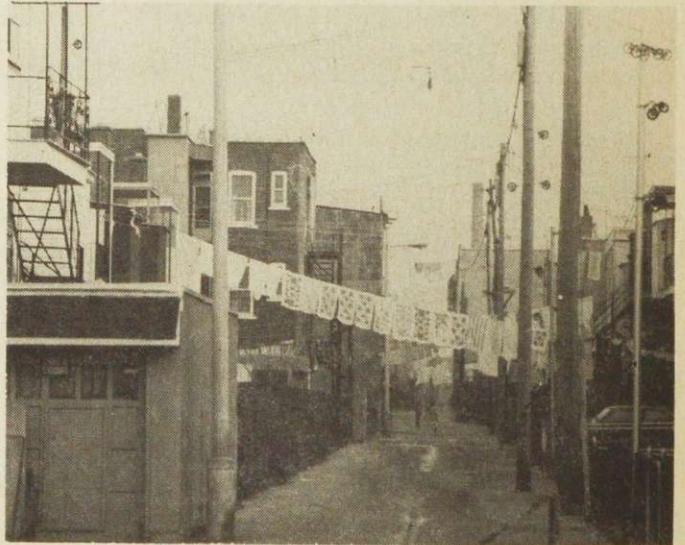
REVENDICTIONS Auprès du gouvernement provincial:



- b) accroissement des investissements publics sous contrôle démocratique dans le secteur manufacturier;
- c) augmentation de la demande par l'augmentation des salaires;
- d) augmentation des dépenses publiques.

LUTTE AUX INÉGALITÉS:

- relèvement du salaire minimum
- relèvement des prestations sociales
- maintien des services publics et élargissement des programmes: centres d'accueil, garderies, logement social



LUTTE AU CHÔMAGE:

- 1- Plan de développement
 - a) Utilisation de l'argent qui appartient déjà aux travailleurs (Caisse de dépôt, fonds de pension privés nationalisés);
 - b) logement social (constitution d'un stock)
- 2- Législation sur les fermetures et les mises à pied (caisse de stabilisation)
 - a) Que le choix de l'investissement provincial dans le secteur énergétique devrait être fait en fonction des besoins sociaux;

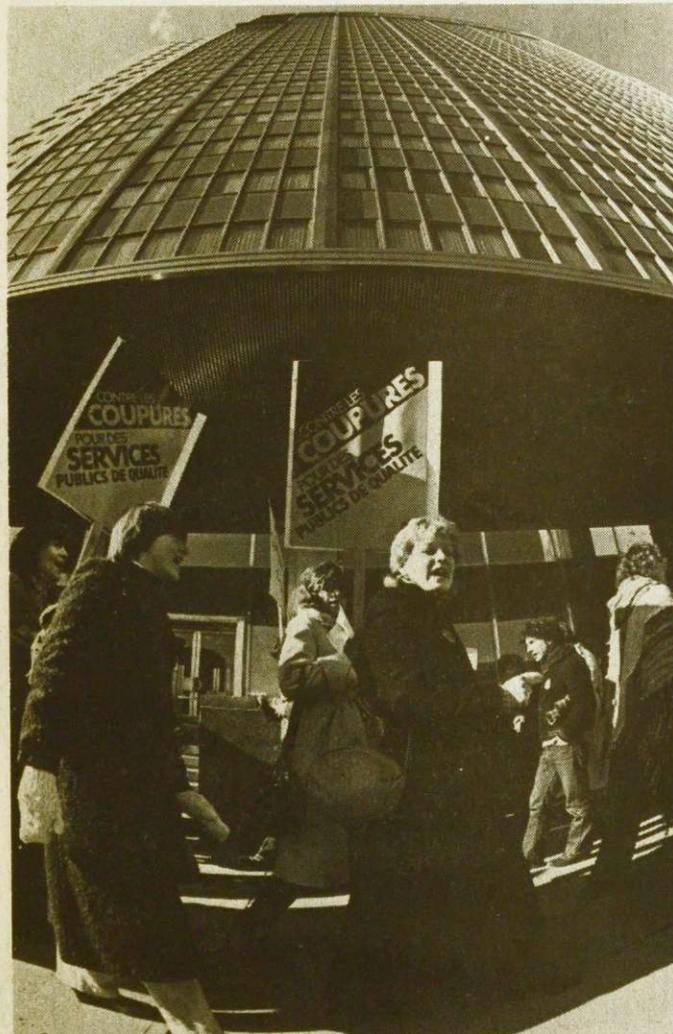
- accès à la syndicalisation: refonte du Code du travail, accréditation multipatronale.
- que la CSN maintienne dans ses priorités les revendications des femmes, des autochtones, des immigrants (tes), des handicapés, des retraités, en les intégrant dans les plate-formes de revendications plus globales
- que la CSN dénonce toute politique gouvernementale qui vise à freiner la recherche d'égalité pour les femmes — et à freiner l'élimination de la discrimination sous toutes ses formes.



LUTTE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

MOYENS:

fiscalité — transferts fiscaux du fédéral — législations.



REVENDEICATIONS

Auprès du gouvernement fédéral:



- Lutte à l'inflation et au chômage
- Baisse des taux d'intérêt
- Contrôle des prix
- Refonte de la loi de l'Assurance-chômage
- Transferts aux provinces (accroissement des paiements de péréquation)

MOYENS

- Diminution du budget militaire
- Maintien et élargissement des services publics
- Taxation des compagnies et des hauts salariés
- Diminution des investissements dans le secteur énergétique
- Augmentation des investissements publics sous contrôle démocratique dans le secteur manufacturier
- Augmentation générale des salaires et augmentation des dépenses publiques

NOS POLITIQUES SYNDICALES

L'analyse de la conjoncture doit amener les syndicats, les secteurs privés et publics et les régions à développer des revendications spécifiques, dans le sens des revendications générales de la centrale, à introduire dans les conventions collectives, ainsi que des revendications de portée régionale qui permettront d'être mieux armés contre les effets de la crise.

NOS MOYENS SYNDICAUX

Ces revendications, il faut que le mouvement syndical et populaire force les gouvernements à les mettre en oeuvre.

En ces temps de crise où les syndicats constatent souvent les limites à leur action locale, où le chômage sévit avec sévérité, où les inégalités s'accroissent, c'est la responsabilité de la CSN en tant que centrale syndicale de s'unir aux autres forces syndicales et populaires dans une action qui est le **prolongement de l'action syndicale quotidienne**.

Contre le chômage, l'inflation, les hauts taux d'intérêts, le spectre de la récession, les actions syndicales isolées sont limitées.

Il faut aller dans chaque syndicat, expliquer les origines de la crise, demander l'appui concret de tous les travailleurs à l'action de la centrale auprès des gouvernements afin de les forcer à mettre en oeuvre les mesures qui s'imposent.

Il faut les forcer à donner suite à nos revendications par tous les moyens traditionnels du mouvement ouvrier, y compris la négociation ponctuelle, appuyée par un rapport de force réel, résultat d'une adhésion et d'une mobilisation unitaire pour les amener à prendre des engagements.

Nous regarderons au prochain congrès de la CSN si la voie de la négociation nationale peut être un moyen pour atteindre nos objectifs.

DES PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Il ne suffit pas d'avoir les yeux rivés sur nos objectifs. Il faut mettre toutes les ressources de l'analyse, ici et ailleurs, au service des luttes du mouvement ouvrier pour que celles-ci ne soient pas récupérées à un moment ou à un autre. Il ne suffit pas, pour le mouvement ouvrier de se battre, ni d'obtenir une ou des victoires ponctuelles pour préparer des changements fondamentaux,

- il faut connaître les moyens du capitalisme
- il faut pouvoir préserver les acquis
- il faut faire des progrès qui rendent irréversible le chemin parcouru dans la direction de nos objectifs.

PLAN DE MOBILISATION ET D'ACTION

OBJECTIF:

Nous devons obtenir satisfaction à nos revendications formulées au programme d'urgence, continuer à préparer les conditions de lutte syndicale et développer une pratique syndicale conséquente inscrite dans une démarche à plus long terme pour obtenir satisfaction à toutes nos demandes.



MOYENS:

Nos tâches de militants et militantes à l'intérieur de ce plan de mobilisation et d'action sont différentes à l'intérieur de notre mouvement selon nos responsabilités spécifiques. Les fédérations doivent développer des politiques de négociation (protection de l'emploi; élimination des discriminations; salaires décents, etc.) et des politiques sectorielles de développement (stock de logement social; politique de la santé; développement de l'industrie des pêcheries, etc.). Les conseils centraux doivent développer des politiques sociales qui tiennent compte des intérêts des travailleurs, travailleuses et couches populaires comme citoyens, consommateurs, producteurs (revendications régionales pour le développement de l'emploi; lutte contre la hausse des coûts de l'habitation, luttes pour l'aménagement de l'équipement social (garderies, transports en commun...); appuis larges et populaires contre les fermetures d'usines, pour la protection de l'environnement; créations de syndicats de sans-emplois; etc...)

Si ces tâches à l'intérieur de notre mouvement se distinguent, elles demeurent toutes fondamentalement convergentes.

Les autres organismes syndicaux et populaires définiront eux-mêmes leurs choix, à l'intérieur de leurs propres instances démocratiques. Cependant nous conservons tous la tâche de développer concrètement la solidarité qu'exige notre plan de mobilisation et d'action.

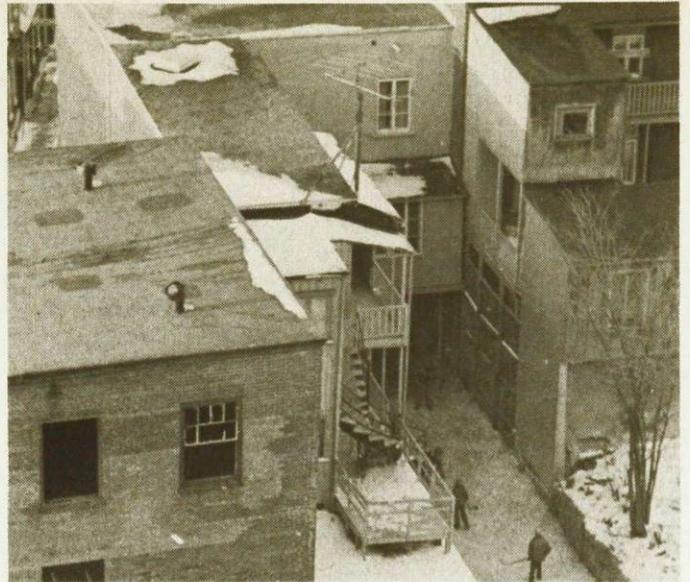
ÉCHÉANCIER:

1- Dès la **mi-janvier** chacun des syndicats, conseils centraux, fédérations, ainsi que la Confédération, devront assumer des tâches spécifiques:

- a) Les exécutifs des **syndicats locaux** devront se réunir sur une base régionale pour prendre connaissance de l'analyse de la conjoncture et des programmes de revendication et de mobilisation-action, y apporter leur contribution et assurer la poursuite de la mobilisation dans leurs propres syndicats. Des textes, des instruments audio-visuels et des animateurs devront être rendus disponibles afin de réussir cette opération.
- b) Les **fédérations** participeront aux assemblées régionales et verront à organiser des assemblées locales dans tous les syndicats. Elles devront également s'associer par le biais des comités régionaux de coordination aux actions entreprises par les conseils centraux.

Elles auront également la tâche d'élaborer des politiques de négociation qui tiennent compte de l'analyse, de notre programme et de la mobilisation-action, en informer les conseils centraux et les instances de regroupement des fédérations, en vue d'entreprendre des actions sectorielles spécifiques (travail à temps partiel; coupures de postes; organisation du travail; retraite...)

2- **Au même moment**, la centrale entreprendra:



- a) **L'enquête sur la détérioration des conditions de vie des travailleurs.** Cette enquête devra être acheminée auprès des groupes visés ce qui nécessitera la participation de militants et militantes pour sa réalisation. Cette enquête revêt une grande importance pour mieux connaître et faire connaître les conditions réelles d'existence des travailleurs et travailleuses et pour contrer la propagande gouvernementale et patronale qui cherche à rendre coupables les victimes de la crise.



- b) **Le manifeste sur le droit au travail** qui s'inscrit dans la démarche décidée par le congrès et qui constitue un important document de sensibilisation sur la condition des travailleurs et travailleuses victimes de fermetures et de licenciements collectifs. Ce manifeste comprend un plan d'action qui s'intègre à notre plan de mobilisation et d'action.
- 3- **À la fin février**, de nouveau un Conseil confédéral devrait être convoqué. Nous aimerions qu'il puisse être tenu simultanément avec les instances décisionnelles des autres organismes syndicaux et populaires.



Le travail fait par chaque organisme affilié nous permettra au cours de ce Conseil de mesurer la pertinence de notre programme revendicatif et de l'adapter en fonction de la consultation effectuée.

Ensuite nous aurons à mettre à jour ce plan de mobilisation et d'action avant de le soumettre aux syndiqués.

- c) Les **conseils centraux** organiseront les assemblées régionales et participeront aux assemblées locales des syndicats. Ils devront, en outre, assurer les liens avec les autres groupes syndicaux et populaires; animer un comité régional de coordination; assurer l'information régionale et entreprendre des actions régionales spécifiques: cette information et ces actions devront avoir pour principal effet de sensibiliser la population non-organisée et lui faire partager nos objectifs et nos moyens: manifestations régionales par thèmes (droit au travail, garderies, logement, transport, environnement, condition féminine...) et cela, par alternance coordonnée des régions; actions revendicatives auprès des corps politiques (députés fédéraux, provinciaux, conseils municipaux...) ou des corps économiques (chambres de commerce, associations de marchands, d'entrepreneurs et autres lieux du pouvoir économique).



- d) La **Confédération** aura la tâche de rendre accessible les documents de travail, constituer les instruments et l'équipe de travail nécessaires à l'étape de consultation et d'information.

Elle devra préciser, avec le concours de ses services généraux, les modalités d'application de nos revendications contenues à notre programme d'urgence et de nos revendications à plus long terme.

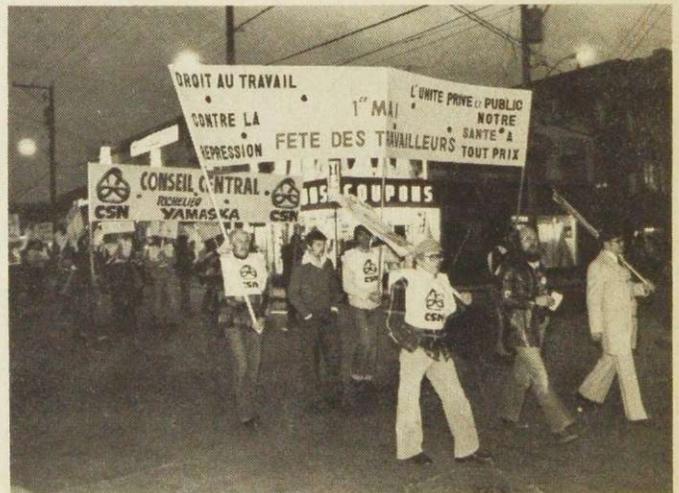
Elle devra, à la fois, assurer des tâches de coordination et d'appui aux fonctions des conseils centraux et des fédérations.

Elle aura comme fonction centrale d'assurer l'information nationale en plus d'assurer les contacts avec les autres organisations syndicales et les groupes populaires.

- 4- **Au cours du mois de mars**, à la veille du dépôt d'un nouveau budget, il nous faut dès aujourd'hui prévoir la réunion des instances larges des fédérations pour faire le point sur la situation et réaliser une action concertée de toutes les régions.



- 5- **Que le 8 mars** devienne une activité prioritaire pour tous les militants et militantes pour toutes les régions autour des revendications spécifiques des femmes.



- 6- **Le 1er mai** devra être soigneusement préparé autour d'un thème décidé conjointement avec les groupes syndicaux et populaires et immédiatement précédé d'une semaine d'activités intensives, locales, sectorielles, régionales, etc. et concerté sur le plan national.
- 7- Enfin **le congrès de la CSN** devra permettre d'évaluer le travail accompli, les tâches à venir et dégager des perspectives nouvelles.
- 8- Qu'un comité de coordination soit formé de deux représentants des conseils centraux, deux des fédérations (privé, public) et deux du comité exécutif de la CSN.

NOTES

NOTES

NOTES



